



# Pas de projet pour la rentrée ? Construisez-le avec Ambition Emploi

**Vous avez eu votre CAP  
ou votre baccalauréat  
professionnel et  
vous n'avez pas  
encore trouvé d'emploi**

**Vous avez eu votre CAP  
ou votre baccalauréat  
professionnel et  
vous n'avez pas de solution  
de poursuite d'études**

**Vous n'avez pas eu  
votre diplôme,  
CAP ou  
baccalauréat  
professionnel**

**AMBITION EMPLOI**  
Une solution  
pour la rentrée !

Vous avez le  
droit de vous  
réinscrire dans  
votre lycée pour  
préparer à  
nouveau votre  
diplôme.

- ⊕ **Vous conservez votre statut d'élève 4 mois maximum (jusqu'au 31 décembre 2023).**
- ⊕ **Vous pouvez formuler une demande de bourse scolaire (jusqu'au 19 octobre 2023).**
- ⊕ **Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé (par des professeurs, en lien avec la mission locale et les partenaires économiques du territoire).**

**Appelez dès aujourd'hui  
le  
ou envoyez un mail  
à**



**Pour tout savoir sur le dispositif  
Ambition Emploi**